

Monsieur Matthieu SCHAFFAUSER
Directeur du Service Départemental
De l'U.N.S.S. Vosges
A
Madame ou Monsieur le secrétaire de
l'association sportive
s/c
Madame ou Monsieur le Chef d'établissement,
Président de l'association sportive

Remiremont le 08/01/2019

CIRCULAIRE UNSS- FUTSAL

FINALES LP Garçons **Mercredi 16 Janvier 2019 GYMNASSE VIVIANI**

Cher(e)s collègues, vous voudrez bien prendre connaissance des informations relatives à l'organisation de cette compétition.

INSCRIPTIONS INTRANET

Vous devez imprimer un récapitulatif des inscrits à la compétition pour vérification licences auprès responsable

Ouverture du serveur : 08/01/19

Fermeture du serveur : 15/01/19

COMPOSITION DES EQUIPES

Catégories d'âge 2018-2019

Benjamins (U11 U12 U13)	nés en 2006 2007 et 2008
Minimes (U14 U15)	nés en 2004 et 2005
Cadets (U16 U17)	nés en 2002 et 2003
Juniors (U18 U19)	nés en 2000 et 2001
Seniors (U20 et avant)	nés en 1999 et avant

Pour le Championnat LP : Minimes 2- Cadets- Juniors- Séniors sans limitation de nombre

ORGANISATION DE LA COMPETITION

Lieux : Viviani Epinal

Accueil : **13h00**

Début des épreuves : **début des rencontres 13h30 impératif**

Fin de la compétition : 16h30

Règlement : Merci de consulter le règlement mis en ligne sur www.unss88.org

RAPPELS REGLEMENTAIRES

Les règlements complets sont consultables sur le site www.unss.org

« Chaque équipe doit posséder en son sein un Jeune Officiel et ce, quel que soit le niveau de pratique »
(Règlement Fédéral p8)

La Commission Régionale UNSS du 10 septembre 2010 a décidé que :

Avant une compétition, l'enseignant devra s'assurer que son JO est bien répertorié comme Jeune Officiel au niveau requis. Si ce n'est pas le cas, il préviendra rapidement, et avant la compétition, le Service Régional UNSS (03 83 18 87 29) s'il s'agit d'une certification académique ou le Service Départemental dont il dépend pour une certification départementale. Dans tous les cas, une équipe se présentant sans JO ou avec un élève n'apparaissant pas dans la liste des JO marquera l'équivalent d'un match **FORFAIT pour son match virtuel, soit 0 point.**

Jeunes Officiels : Une équipe UNSS = Des joueurs + 1 jeune officiel **certifié de niveau départemental Minimum ou en cours de formation**

- Le J.O peut être joueur, jusqu'au niveau du championnat d'académie inclus, à condition de faire partie de l'établissement. Au-delà du championnat académique, il ne sera plus autorisé à jouer. Lorsqu'il est joueur, la fonction d'arbitre est prioritaire, et l'équipe doit être en mesure de le mettre à disposition de l'organisation autant de fois que nécessaire.
- Il doit être licencié pour l'année en cours.
- Il peut être d'une autre A.S d'un établissement de l'académie (ne peut pas être joueur dans ce cas).
- Il est certifié au **niveau Départemental minimum (pastille bleue) ou entré en formation sur la journée de formation organisée par le SD UNSS.** Au-delà du championnat d'académie, il devra posséder la certification académique.

Règlement adopté par la CMR de Sports Collectifs de l'académie de Nancy – Metz :

Dans une compétition opposant 3 équipes ou plus, dans une formule « championnat » ou « tournoi », toutes les équipes se voient affecter le résultat d'un **match virtuel**, au départ de la compétition :

- Lorsque l'équipe présente un J.O certifié de niveau départemental minimum
 - Elle bénéficie des points correspondant à **1 victoire** dans son match virtuel
- Lorsque l'équipe ne présente pas un J.O certifié de niveau départemental minimum
 - Elle se voit attribuer les points correspondant à **1 FORFAIT** dans son match virtuel (soit **0 point**).

Cas d'égalité à la fin des matches de poule (soit 3 équipes ou plus)

En cas d'**égalité** à la fin de la compétition, et après application du match virtuel J.O., vous devez appliquer dans l'ordre : (ne concerne pas le volley-ball)

1. Points/Goal average particulier (match ayant opposé les équipes à égalité entre elles)
2. Victoire à l'équipe ayant reçu le moins de points de pénalités sur le match les ayant opposées
3. Points/Goal average général
4. Victoire à l'équipe ayant le moins de points de pénalités sur l'ensemble des matches
5. Victoire à l'équipe ayant la plus faible moyenne d'âge

Précision réglementaires : Protèges tibia obligatoires- 4^{ème} faute d'équipe par mi-temps= CFD à 7 Mètres sans mur- 1 temps mort par équipe et par mi-temps

TRANSPORT

Il est organisé par les AS et les coordonnateurs de districts- demande de remboursement sous 7 jours sur portail <https://udb.unss.org/deplacunss/>

FORMALITES ADMINISTRATIVES

Contrôle des licences : Dès son arrivée, le responsable se présente à l'organisateur et présente **obligatoirement listing des licenciés inscrits à la compétition (avec photos ou justificatifs d'identité)-**

Présentation des licences si besoin des élèves non-inscrits en ligne (ex ; remplaçant dernière minute)- licences numériques acceptées (sur smartphone, ordinateur, tablette).

En cas d'absence de photo sur une licence, l'élève concerné devra présenter un justificatif d'identité officiel ou non (carte de bus, de cantine, carnet de correspondance...) où figurent son NOM, son PRENOM et sa PHOTO.

En cas de non présentation de la licence, la règle indiquée page 3 du règlement fédéral s'applique (Art.III.3-28 et suivants) : « *En cas de non présentation de la licence, la participation de l'élève est soumise à la présentation de l'attestation d'inscription par internet signée par le président de l'A.S (...) et d'un justificatif d'identité officiel ou non où figurent son NOM, son PRENOM et sa PHOTO ou à la présentation d'une attestation sur l'honneur écrite par l'élève accompagnée de la présentation d'un justificatif d'identité officiel ou non où figurent son NOM, son PRENOM, sa PHOTO ainsi que sa DATE DE NAISSANCE.*

Encadrement extérieur :

Si l'encadrement est composé de personnes autres qu'un enseignant EPS, ces personnes devront présenter leur feuille d'agrément signée par le Président de l'AS (document disponible dans le règlement fédéral). A défaut, ils ne seront pas autorisés à pénétrer sur l'espace de pratique.

LP GARÇONS- GYMNASSE VIVIANI

Années d'âge :	Minimes 2- Cadets- Juniors- Séniors sans limitation de nombre
Durée d'un match :	<u>Garçons</u> : 10 minutes TEMPS NON DECOMPTE
Formule :	<u>Garçons</u> 1 poule intégrale de 5
Points de pénalité :	<u>Carton blanc</u> : 1 point <u>Carton Jaune</u> : 3 points <u>Carton Rouge</u> : 5 points
Ballons :	<u>Garçons</u> : Futsal4
Nombre de joueurs :	→ <u>sur le terrain</u> 5 maximum – 3 minimum pendant le match → <u>sur la feuille de match</u> 10 maximum (pour l'ensemble du tournoi)
Mixité interdite	
Dimension du terrain :	40 m x 20 m (L x l)
Points attribués :	<u>Victoire</u> : 3pts <u>Nul</u> :2 pts <u>Défaite</u> : 1 pt <u>Forfait</u> : 0pts <u>Match virtuel</u> : 3 ou 0 pt
Responsable Organisation :	Viviani

DEROULEMENT DE LA COMPETITION

	PMF EPINAL
	LP CAMILLE CLAUDEL REMIREMONT
	VIVIANI EPINAL
	RAON L'ETAPE
	BAUMONT SAINT DIE

TIRAGE AU SORT PUIS

Organigramme des matches : 10 matches – poule intégrale

ORGANIGRAMME DES MATCHS		
MATCHS DE POULES		
Horaires	Terrain n°1	SCORE
13H45	A-B	
14H00	C-D	
14H15	A-E	
14H30	B-C	
14H45	D-E	
15H00	A-C	
15H15	B-D	
15H30	C-E	
15H45	A-D	
16H00	B-E	
16H15	FIN DU TOURNOI CADETTES, PROTOCOLE ET REMISE DES RECOMPENSES	

Responsable de l'organisation (accueil, convivialité, café/gâteaux, matériel...) : Viviani

Responsable des Jeunes Officiels (encadrement, nomination) + décisions techniques (imprime feuille match et transmets résultats au SD dès la fin des rencontres par SMS 06 86 63 50 16 – MERCI : Viviani

LES PREMIERS SERONT QUALIFIES POUR LES FINALES ACADEMIQUES LE 06/02 A NANCY